

# PROCES-VERBAL

Séance du conseil municipal du 03 juillet 2020

*COMMUNE DE MOISSANNES*

---

## En présence de

---

Monsieur BREGAINT Jean-Louis, Monsieur TALABOT Dominique, Madame BARRAUD Samantha, Monsieur NARD Sylvain, Monsieur DORLIAT Guillaume, Monsieur LASSENE Jérôme, Monsieur ESPINASSE Jérôme, Madame PIARROUX Audrey, Madame PERPILLOU Angélique et Monsieur BARRAUD Jean-Luc.

---

## Absents

---

Madame DESAGE Angélique

---

## Secrétaire de séance

---

Madame Audrey PIARROUX

---

## Approbation du procès-verbal

---

Sans observation, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec 10 Pour.

---

## Ordre du jour

---

- Approbation du procès-verbal du 19 juin,  
**Finances :**
- Affectation des résultats (M14, Eau, Lotissement),
- Budgets 2020 (M14, Eau, Lotissement),
- Demande de subvention.

### **Questions diverses**

- Eaux pluviales Lage Lauchoux

---

## Heure de clôture

---

Conseil municipal clôturer à 22h51

---

## 1- Affectation des résultats des comptes administratifs – exercice 2019

---

Dans le cadre de la procédure budgétaire, il convient, une fois que le compte administratif est adopté, de procéder à l'affectation des résultats sur les budgets primitifs.

### 1°) Budget commune M14

Le compte administratif 2019 de la commune à sa clôture présente, à la section fonctionnement un excédent de 170 610,12 € et à la section investissement un excédent de 32 819,11 €.

Les restes à réaliser 2019 au niveau des dépenses d'investissement se montent à 3 600 €.

Par conséquent, il n'y a pas besoin de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget principal. Pour 10 Contre 0.

### 2°) Budget annexe EAU

Le compte administratif 2019 du budget annexe Eau à sa clôture présente, à la section fonctionnement un excédent de 15 812,66 € et à la section investissement un excédent de 104 845,72 €.

Les restes à réaliser 2019 au niveau des dépenses d'investissement se montent à 1 800 €.

Par conséquent, il n'y a pas besoin de financement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget annexe EAU. Pour 10 Contre 0.

### 3°) Budget annexe Lotissement Le Clos de la Reine

Le compte administratif 2019 du budget annexe Lotissement Le Clos de la Reine à sa clôture présente, à la section fonctionnement un déficit de 14 240,79 € et à la section investissement un déficit de 131 799,68€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des votes exprimés l'affectation du résultat du budget annexe Lotissement Le Clos de la Reine. Pour 10 Contre 0.

---

## 2- Vote des budgets primitifs 2020

---

Monsieur le maire présente les budgets primitifs comme suit :

### 1°) Budget commune M14

#### Section de fonctionnement

#### DÉPENSES

011- Charges à caractères général	194 036,00 €
012- Charges de personnel, frais assimilés	308 884,00 €
65- Autres charges de gestion courante	193 460,10 €
66- Charges financières	10 283,43 €
<b>TOTAL</b>	<b>706 663,53 €</b>

## RECETTES

013-Atténuation de charges	20 000,00€
70-Produits services, domaine et ventes div.	20 312,00 €
73- Impôts et taxes	388 405,00 €
74- Dotations et participations	84 332,07 €
75-Autres produits de gestion courante	22 003,00 €
76- Produits financiers	1,34 €
77-Produits exceptionnels	1 000,00 €
002-Résultat reporté	170 610,12 €
<b>TOTAL</b>	<b>706 663,53 €</b>

### Section d'investissement

Les principaux travaux en investissement concernent :

- La voirie,
- La révision de la carte communale,
- Installation chaufferie Bois.

Le budget s'équilibre à 142 332,98€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget 2020 de la commune. Pour 10 Contre 0.

### 2°) Budget annexe Eau

#### Section de fonctionnement

## DÉPENSES

011- Charges à caractères général	54 816,24 €
012- Charges de personnel, frais assimilés	6 400,00 €
014-Atténuations de produits	5 900,00 €
65- Charges financières	600,00 €
67- Charges exceptionnelles	300,00 €
042- Opération d'ordres	13 711,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>81 727,84 €</b>

## RECETTES

70- Ventes produits fabriqués prestations	65 850,00 €
77-Produits exceptionnels	65,18 €
002- Résultat reporté	15 812,66 €
<b>TOTAL</b>	<b>81 727,84 €</b>

### Section d'investissement

Les principaux travaux en investissement concernent :

- Les captages d'eau,
- Réserve de travaux.

Le budget s'équilibre à 121 528,15 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe eau 2020. Pour 10 Contre 0.

### 2°) Budget annexe Lotissement

#### Section de fonctionnement

#### DÉPENSES

66-Charges financières	350,00 €
042-Opération ordre de transfert entre sections	165 708,26 €
002-Déficit reporté	14 240,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>180 299,05 €</b>

#### RECETTES

77-Produits exceptionnels	180 299,05 €
<b>TOTAL</b>	<b>180 299,05 €</b>

### Section d'investissement

Le budget s'équilibre à 165 708,26 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget annexe Lotissement Le Clos de la Reine 2020. Pour 10 Contre 0.

---

### 3- Demande de subvention

---

J.L BREGAINT, fait lecture du courrier du conseil départemental précisant la date butoir de dépôt des demandes de subventions pour la programmation 2020. La date est fixée au 15 juillet 2020.

Pour cela le maire propose 2 dossiers :

- ✓ Réfection des routes
- ✓ Réfection récupération des eaux pluviales.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal approuve les demandes de subventions.

---

#### 4- Questions diverses

---

J.L BREGAINT, précise qu'après le rendez-vous avec l'entreprise SIORAT, le dos d'âne en face du lavoir va être rallongé de 1,5 mètres vers le bas, celui devant Les Cornadis rallongé de 1 mètre de chaque côté et concernant le 3<sup>ème</sup> dos d'âne il sera retiré et remplacé par deux tapis. L'assemblée délibérante accepte les changements avec 10 pour et 0 contre.

J. L BREGAINT, fait lecture du courrier reçu le 03 juillet 2020 concernant le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales de 2020. Le conseil municipal doit proposer 24 personnes, ensuite la désignation des commissaires se fera par décision par le directeur régional/départemental des finances publiques dans les deux mois à partir de la date de la décision de l'organe délibérant. L'assemblée approuve à l'unanimité les 24 personnes proposées.

J.L BARRAUD, demande qu'un rappel sur les tontes et le bruit soit refait lors d'un prochain bulletin municipal. Le conseil approuve à l'unanimité.

J.L BREGAINT, précise qu'il est nécessaire de reconduire la convention de groupement de commandes relatif à la vérification et à la maintenance des extincteurs. Le conseil municipal décide avec 10 pour et 0 contre de reconduire la convention.

J.L BREGAINT, propose de modifier une place de stationnement situé Place de la Résistance pour qu'elle devienne réservée au secours. L'assemblée émet un avis favorable.

La séance est levée à 22 h 51.